



**NOTE METHODOLOGIQUE :**

**PROJET GENERATEUR DE RECETTES**

**ANNEXE 13 - Formulaire de suivi des participants**

**Questionnaire de recueil des données à l’entrée et à la sortie des participants dans une opération cofinancée par le Fonds social européen (FSE) et/ou l’Initiative pour l’Emploi des jeunes (IEJ)**

Vous participez à une opération cofinancée par le Fonds social européen et ou par l’Initiative pour l’emploi des jeunes, sur la période 2014-2020. Afin de mesurer les progrès réalisés dans le cadre du programme opérationnel supportant ces enveloppes, l’Union Européenne veut s’assurer que des données fiables et robustes seront disponibles en continu pour être agrégées aux niveaux français et européen (règlement UE n°1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013). Ces données doivent permettre de faire la preuve de l’efficacité de la mise en œuvre de la politique de cohésion.

**Les informations recueillies par ce questionnaire feront l’objet d’un traitement informatique anonyme destiné au suivi et à l’évaluation du programme opérationnel.**

Le destinataire des données est le porteur de projet ainsi que le Conseil Régional de la Guadeloupe, en tant qu’autorité de gestion (Conseil Régional de la Guadeloupe / Direction déléguée Europe, 7 rue Victor Hugues, 97100 Basse-Terre ; cellulepartenariale.europe@cr-guadeloupe.fr). Ces données permettront de suivre la mise en œuvre des opérations et de conduire des enquêtes auprès d’échantillons de participants pour mesurer les résultats du FSE.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer auprès du porteur de projet de l’opération (l’organisme qui vous a fait remplir ce questionnaire).

Au regard du cofinancement par le FSE et/ou l’IEJ de l’opération dont vous bénéficiez d’une part, pour la qualité du suivi et de l’évaluation des actions d’autre part, **il est important que vous répondiez précisément à toutes les questions suivantes, en écrivant lisiblement**. Pour certaines d’entre elles vous aurez la possibilité de répondre « Ne souhaite pas répondre / ne sait pas ».

Vos données seront agrégées aux données des autres participants à l’opération et transmises donc de manière anonymisée à la Commission Européenne, à des fins statistiques.

Vos données personnelles sont supprimées immédiatement après soumission à la Commission européenne des rapports et évaluations prévus au titre du Règlement (UE) n°1303/2013.

Ceci sera vraisemblablement le cas en 2025, lors de l’approbation du rapport final de la période de financement 2014 -2020.

**Précisions relatives à quelques questions / informations**

N’oubliez pas d’indiquer le nom et la date d’entrée dans l’opération. La date d’entrée peut tout à fait être antérieure à la date de saisie et de remplissage du questionnaire ; elle ne peut pas être postérieure. Il s’agit de suivre chaque opération. Si un même participant effectue plusieurs opérations distinctes au sens du FSE au sein de la même structure, il faut remplir plusieurs questionnaires avec différentes dates d’entrée et différents noms d’opérations. Si c’est la même opération qui incorpore plusieurs actions/projets, alors il ne faut remplir qu’une seule fiche.

Quelques éléments de définition et principes de base :

La situation sur le marché du travail (emploi, chômage, formation), le niveau d’éducation, la situation au regard du handicap, des minima sociaux … doivent bien être renseignés au regard de la **situation à l’entrée dans l’opération**. Si le questionnaire est utilisé auprès de participants d’opérations déjàcommencées, il convient de bien leur rappeler ce point de calendrier.

La **situation du ménage** s’entend y compris le participant, qu’il soit parent ou enfant. Est considéré comme un ménage l'ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun (hormis les seules dépenses faites pour le logement). Les personnes en colocation ne constituent pas un ménage. Si le participant vit encore chez ses parents à l’entrée dans l’action, la situation du ménage va donc dépendre de leur situation. Si le participant a des enfants, c’est sa propre situation qui doit être prise en compte.

S’agissant de la **reconnaissance officielle du handicap**, cela concerne aussi les travailleurs reconnus handicapés par la Commission des droits et de l’autonomie des personnes handicapées (CDAPH) et les titulaires d’une rente d’invalidité d’un régime de protection sociale obligatoire.

Dans le cadre du renseignement des questionnaires, vous devez être accompagné d’un référent de la structure d’accueil, laquelle porte le projet cofinancé par l’Union Européenne.

Le porteur de projet pourra également s’appuyer sur le classeur guide mis à sa disposition ainsi que sur le question/réponse relatif au suivi des participants et diffusés par la Commission Européenne

**Coordonnées du participant à l’entrée dans l’opération (à renseigner dès l’entrée au sein du dispositif)**

Nom (en capitales) : …………….………………………………...……….……………………

Prénom (en capitales) : .……………….…………………………………….…………………

Identifiant (l’identifiant externe peut être utilisé pour permettre aux porteurs de projet d'identifier les participants avec une numérotation ou codification qu'ils choisissent) : ……………………………………………………………..

Date de naissance : ………………… (jj/mm/année) Sexe : homme □ femme □

Commune de naissance (avec code postal, 99999 si à l’étranger) : ……………….……………….…………………………………………………………………

Nationalité de naissance : ……………………………………………………………………….

Nationalité actuelle : ……………………………………………………………………………

Adresse à l’entrée dans l’opération (n° et nom de rue) : …………..……………….…………….

……………….……………….…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Code postal : ………….…Commune :……………….……………….………………………….

Pays : ………………………………………………………………

Numéro de téléphone (mobile) : …………………………….…….

Numéro de téléphone (domicile) : ………………………………….

Courriel : …………………..……………….…………@.............................………..……………

**Date d’entrée dans l’opération :** ………..……………..……….. [jj/mm/année, à renseigner par le porteur de projets]

**Nom de l’opération**: ……….……………….…………………………………………………………………...….

**Intitulé de l’action ou des actions**: ………………………………………………………………………………………………..

**Coordonnées du référent (référent au sein de la structure ou référent externe susceptible de rentrer en contact avec le participant):**

Nom (en capitales) : …………….………………………………...……….……………………

Prénom (en capitales) : .……………….…………………………………….…………………

Numéro de téléphone (mobile) : …………………………….…….

Numéro de téléphone (domicile) : ………………………………….

Courriel : …………………..……………….…………@.............................………..……………

**SITUATION A L’ENTREE**

**(à renseigner dès l’entrée au sein du dispositif)**

**Question 1. Statut sur le marché du travail à l’entrée dans l’opération**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| [ ] En emploi [ ] En recherche d’emploi – chômeur de longue durée [ ] En recherche d’emploi – non chômeur de longue durée [ ] Inactif – en formation ou en enseignement (stage, école)[ ] Inactif – non en formation ou non en enseignement**Question 2.** La durée du chômage est-elle supérieure à 6 mois continus ? |  |  |  |

[ ] Oui

[ ] Non

**Question 3.** La durée du chômage est-elle supérieure à 12 mois continus ?

[ ]  Oui

[ ]  Non

**Question 4. Quel est le plus haut niveau de diplôme atteint ou l’année d’études la plus élevée à l’entrée dans l’opération ?** [Une seule réponse possible]

* CITE 0 - Inférieur à l’école primaire, vous n’êtes jamais allé à l’école
* CITE 1 et 2 (scolarité primaire achevée, diplôme secondaire premier cycle = collège
* CITE 3 et 4 (diplôme secondaire second cycle = bac, BP, BEP…)

Précisez le diplôme obtenu :

* CITE 5 à 8 (diplôme de l’enseignement supérieur)

Précisez le diplôme obtenu :

**Question 5. Vivez-vous dans un ménage où personne n’est en emploi ?**

* Oui
* Non

**Question 6. Avez-vous des enfants à charge** ?

* Oui
* Non

**Question 7 Vivez-vous dans une famille monoparentale avec des enfants à charge ?**

* Oui
* Non

**Question 8. Avez-vous une reconnaissance officielle d’un handicap (personne titulaire de l' Allocation adulte handicapé (AAH), d'une pension ou carte d’invalidité, travailleur reconnu handicapé par la Commission des droits et de l’autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ou titulaire d'une rente d’invalidité d’un régime de protection sociale obligatoire) ?**

* Oui
* Non
* Ne souhaite pas répondre

**Question 9. Etes-vous allocataire de minima sociaux (RSA, allocation spécifique de solidarité, allocation aux adultes handicapés, allocation transitoire de solidarité de remplacement, allocation temporaire d’attente, allocation supplémentaire d’invalidité, allocation de solidarité aux personnes âgées, allocation de veuvage)?**

* Oui
* Non
* Ne souhaite pas répondre

**Question 10. Etes-vous migrant (né étranger à l’étranger et résidant en France) ou d’origine étrangère (doté d’au moins un parent né à l’étranger) ?**

* Oui
* Non
* Ne souhaite pas répondre / ne sait pas

**Question 11. Etes-vous sans domicile fixe ou confronté à l’exclusion de votre logement ?**

* Oui
* Non
* Ne souhaite pas répondre / ne sait pas

**Question 12. Etes-vous dans l’une des situations suivantes : détenu ou ancien détenu, souffrant de pauvreté en condition de vie, souffrant d’addictions (toxicomanie, alcoolisme)**

* Oui
* Non
* Ne souhaite pas répondre / ne sait pas

Je soussigné, …………………………………………….. (prénom/nom), déclare sur l’honneur l’exactitude des informations communiquées dans ce document.

Date Signature

**SITUATION A LA SORTIE**

**(à renseigner à la sortie ou dans le mois suivant la sortie)**

**Questions à la sortie immédiate de l’opération :**

**Date de sortie de l’opération** : ………..……………….……..……….. [jj/mm/année]

**Motif de sortie de l’opération :**

□Abandon

□Terme de l’opération

**En cas d’abandon, préciser le motif :**

□ Opportunité d’emploi

□ Opportunité de formation

□ Autres

**Question 13 : Quel est votre statut sur le marché de l’emploi ?**

□ En emploi (y compris indépendant)

□ Bénéficiaire d’une offre d’emploi (spécifique IEJ)

□ En recherche d'emploi - chômeur de longue durée

□ En recherche d'emploi - non chômeur de longue durée

□ Inactif - en formation ou en enseignement ou bénéficiaire d’un complément de formation, un apprentissage ou un stage

Précisez : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

□ Inactif - non en formation ou non en enseignement

**Question 14 : Avez-vous obtenu une qualification au terme de votre participation ?**

* Oui
* Non

**Si oui, préciser la qualification obtenue et le niveau CITE obtenu** :

 ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

**SITUATION 6 MOIS APRES LA SORTIE**

**(à renseigner dans les 6 mois suivant la date de sortie de l’opération – le changement ici indiqué doit perdurer à « date de sortie de l’opération + 6 mois »)**

**Question 15 : Quel est votre statut sur le marché de l’emploi**

□ En emploi (y compris indépendant)

□ Bénéficiaire d’une offre d’emploi (spécifique IEJ)

□ En recherche d'emploi - chômeur de longue durée

□ En recherche d'emploi - non chômeur de longue durée

□ Inactif - en formation ou en enseignement ou bénéficiaire d’un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage.

Précisez : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

□ Inactif - non en formation ou non en enseignement

**Question 16 : Si vous êtes en emploi, s’agit-il d’un emploi d’indépendant ?**

* Oui
* Non

**Question 17 : Jouissez-vous d’une meilleure situation sur le marché du travail ?** (actif passant d’un emploi précaire à un emploi stable, et/ou du sous-emploi au plein emploi, et/ou d’un emploi nécessitant un niveau supérieur de compétences et de qualifications, impliquant davantage de responsabilités, et/ou bénéficiant d’une promotion)

* Oui
* Non

**Notice à destination des porteurs de projets concernant le suivi des participants FSE/IEJ 2014-2020**

1. **Principes**

Dans la continuité des travaux menés et se basant sur l’expérience acquise dans les précédentes périodes de programmation, les programmes européens de la période 2014-2020 sont directement orientés vers la recherche de résultats dans les domaines soutenus par les politiques couvertes par les Fonds européens structurels et d’investissement (FESI).

Pour vérifier l’atteinte de ces objectifs, des indicateurs sont requis pour chaque programme. Le changement attendu par l’intervention des fonds sera traduit par les indicateurs de résultat et l’avancement des projets cofinancés sera démontré par l’atteinte les indicateurs de réalisation.

Ces deux types d’indicateurs constituent le socle pour le suivi de la mise en œuvre des programmes ainsi que pour leur évaluation. Ils forment également la base de référence pour l’examen de la performance des programmes. En effet, pour chaque indicateur des objectifs quantifiés (cibles) sont fixés en début de programmation, et feront l’objet d’un examen de performance régulier.

La gestion des programmes doit dorénavant être envisagée non plus seulement à partir du suivi financier en fonction de la maquette financière annuelle des programmes, mais également par rapport à l’atteinte des cibles fixées en début de programmation pour chaque indicateur.

Le suivi précis des indicateurs est donc requis afin de permettre à chaque autorité de gestion (AG) de savoir si l’avancement du programme permet d’atteindre les objectifs fixés, et donc de bénéficier de la réserve de performance. Il est corrélé à un système d’alerte à mettre en place qui avertira l’AG si la progression de la réalisation ne suit pas le profil prévu et si des mesures correctives doivent être mises en place.

Les règlements UE n°1303/2013 et n° 1304/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 contient des dispositions renforcées en matière de suivi des participants aux opérations cofinancées par le Fonds social européen et/ou par l’Initiative pour l’Emploi des Jeunes - IEJ).

Afin de mesurer les progrès réalisés au titre du programme, la Commission européenne veut s’assurer que des données fiables et robustes seront disponibles en continu pour être agrégées aux niveaux français et européen. Ces données doivent permettre de faire la preuve de l’efficacité de la mise en œuvre de la politique de cohésion sociale ; elles contribueront aussi au pilotage et à la mesure de la performance et de l’impact des programmes.

Ainsi en 2014-2020, les modalités de saisie des données de base relatives aux entrées et sorties des participants évoluent fortement.

Lorsqu’un porteur de projet bénéficie de FSE et/ou d’IEJ, il s’engage à collecter et à transmettre des informations concernant les réalisations et résultats des opérations cofinancées.

Les bénéficiaires (porteurs de projets) devront ainsi obligatoirement collecter les données relatives à chaque participant de manière individualisée (collecte de micro-données).

Ces micro-données permettent de connaitre, à une échelle nominative :

* + la situation des participants à l’entrée de l’opération (situation immédiate renseignée idéalement dans la demande de subvention). Lorsque l’opération n’a pas encore débuté et que la demande de subvention est tout de même déposée, les données doivent être saisies de manière exhaustive dans le mois suivant l’entrée du participant dans l’action.
	+ la situation à la sortie immédiate de l’opération (situation renseignée dans le mois suivant la sortie de l’opération), y compris pour les participants qui abandonnent l’opération.
	+ la situation 6 mois après la sortie de l’opération.
1. **Outils**

Afin de permettre la collecte de ces données nominatives, l’autorité de gestion met à disposition des porteurs de projet plusieurs outils :

**1** - Un questionnaire participant permettant de recueillir les données à l’entrée immédiate, à la sortie immédiate et les données à 6 mois. Le questionnaire se divise donc en 3 feuillets correspondant chacun à une temporalité de collecte. Les participants doivent être informés de la collecte de ces données, des modalités de leur utilisation et d’un droit de rectification selon les dispositions légales. Bien que le remplissage de ce questionnaire soit réalisé par le participant lui-même, il convient que le porteur de projet puisse accompagner le participant dans sa réponse, afin de garantir la plus grande qualité des données et de réduire les risques de non-réponse. Le questionnaire se compose de questions appelant une réponse obligatoire, il s’agit des questions pour lesquelles le participant n’a pas la possibilité de cocher la case « Ne souhaite pas répondre ». Le participant a la possibilité de répondre « Ne se prononce pas » à certaines questions posées (exclusion en matière de logement, origine géographique des parents etc). Pour autant ces informations ont du sens en matière d’évaluation pour identifier l’efficacité du FSE à financer des opérations en direction des individus les plus fragiles et les plus éloignés de l’emploi.

Les données à l’entrée sont transmises à l’autorité de gestion dans le mois suivant le démarrage de l’opération.

Les données à la sortie immédiate sont transmises à l’autorité de gestion dans le mois suivant la sortie de l’opération.

Ces questionnaires doivent être conservés par la maitrise d’ouvrage et par le gestionnaire de manière sécurisée afin de préserver l’impératif de confidentialité. Les données issues de ces questionnaires sont reportées par le porteur de projet au sein d’un tableau récapitulatif (tableau de reporting des données compilées).

Les données des questionnaires sont compilées au sein d’un tableau récapitulatif.

**2** - Un tableau de reporting des données compilées : ce tableau de suivi (au format excel) permet la compilation des données issues des questionnaires par le porteur de projet tout au long de l’exécution de l’opération. Il doit être tenu par le porteur de projet en continu et transmis à l’autorité de gestion lors de la transmission de chaque rapport d’exécution et a fortiori au moment du solde. Il permet une vision en temps réel du déroulé de l’opération. Il a vocation à être importé dans le système d’information (via E-Synergie ou autre) et obéit à une codification particulière pour ce faire ;

**3** - Un rapport d’exécution comprenant une annexe indicateur correspondant aux indicateurs agrégés du programme : le renseignement de cette annexe résulte de l’agrégation des micro-données recueillies via les formulaires et consignées au sein du tableau Excel.

L’annexe « indicateur », les questionnaires (feuillets pertinents au vu de l’avancée de l’opération) et tableaux récapitulatifs sont annexées au dossier de demande de subvention, à l’acte attributif mais également aux différents rapports d’exécution transmis.

Dans le cadre de l’exécution de son projet, le porteur est tenu de transmettre les données à l’entrée et à la sortie immédiate.

Chaque rapport d’exécution présente un description en cumulée, reprenant ainsi les données communiquées dans le précédent rapport d’exécution.

Afin de renseigner correctement le questionnaire et à terme l’annexe « indicateur », il convient de prendre connaissance des définitions afférentes aux indicateurs communs d’une part, des règles d’agrégation d’autre part (confer classeur-guide ci-joint).

Le porteur de projet veille à la fiabilité et à la cohérence des données transmises.

NB : Le porteur de projet a l’obligation de renseigner l’ensemble des indicateurs communs FSE/IEJ. Lorsqu’ un participant n’alimente pas un indicateur au vu de la réponse fournie dans le questionnaire, il compte pour 0 au moment de l’agrégation des données.

En cas de non réponse aux questions obligatoires du questionnaire, c’est tout le questionnaire qui est invalidé. Ce participant ne peut être comptabilisé au titre d’aucun indicateur de réalisation et de résultat. Ce participant figurera uniquement sous la ligne « Grand total participant » des tableaux relatifs aux réalisations (données à l’entrée).

Exemple : Au titre de la fiche action 35, l’indicateur de réalisation CO02 est assorti d’une valeur à atteindre au niveau de l’opération car l’autorité de gestion est tenue elle-même d’atteindre une valeur agrégée au niveau de la priorité d’investissement.Pour qu’un participant puisse être comptabilisé au titre de l’indicateur COO2, il lui faut avoir renseigné de manière cohérente et exhaustive le questionnaire participant (feuillet 1). En remplissant dûment ce questionnaire, il alimente ainsi non seulement l’indicateur CO02 mais également les autres indicateurs selon les réponses cochées. En revanche, si son questionnaire n’est pas correctement rempli, non seulement il ne peut alimenter l’indicateur CO02 mais il ne peut en alimenter aucun autre.

Les données relatives aux participants doivent être suivies au fil de l’eau et transmises lors de chaque rapport d’exécution afin que l’autorité de gestion du programme puisse avoir une visibilité la plus actualisée possible et ainsi pouvoir optimiser le pilotage de la mise en œuvre des opérations FSE/IEJ, notamment au regard des réalisations à atteindre d’ici la fin 2018 en vue de l’obtention de la réserve de performance (environ 6% de crédits supplémentaires pour l’axe).

Cette visibilité n’est possible qu’une fois les données agrégées au niveau de l’opération puis au niveau de la priorité d’investissement. Cette agrégation au niveau de l’opération est opérée par le porteur de projet et vérifiée par le service instructeur qui procède alors à une agrégation au niveau de la priorité d’investissement. Le service instructeur se tient à sa disposition en cas de besoin d’accompagnement en lien avec la mission suivi-évaluation.

Rappel : Les participants n’ayant pas répondu aux questions obligatoires ne figurent pas dans le calcul des indicateurs agrégés (qu’ils soient assortis d’une cible ou pas).

Ces exclusions constituent un manque à gagner au regard des valeurs cibles associées aux indicateurs inscrit au cadre de performance de l’axe.

Le bénéficiaire s’engage à transmettre au service instructeur les données sur l’avancement des indicateurs communs et spécifiques, de réalisation, de résultat et/ou de suivi afférents à l’opération.

Une correction forfaitaire sur les dépenses totales retenues après contrôle du service fait sur le bilan final de l’opération est appliquée en fonction du taux de réalisation de la valeur prévisionnelle conventionnée.

Le barème de correction forfaitaire appliqué en prenant pour base la section 1 du chapitre II du règlement délégué (UE) n°480/2014 de la Commission européenne du 3 mars 2014.

Premièrement, le pourcentage de réalisation de la valeur conventionnée pour chaque indicateur de réalisation est calculé.

Deuxièmement, le pourcentage de réalisation de l’opération au regard du coût total financier conventionné est calculé.

Troisièmement, la moyenne des pourcentages de réalisation des valeurs associées aux indicateurs de réalisation est calculée puis divisée par le pourcentage de réalisation de l’opération au regard du coût total financier conventionné.

Le pourcentage obtenu constitue un coefficient de réalisation/absorption.

* + Lorsque ce coefficient est inférieur à 65% mais supérieur ou égal à 60%, un taux forfaitaire de 5% s’applique ;
	+ Lorsque ce coefficient est inférieur à 60% de l’opération mais supérieur ou égal à 50%, un taux forfaitaire de 10% s’applique ;
	+ Lorsque ce coefficient est inférieur à 50% de l’opération, un taux forfaitaire de 25% s’applique.

Le questionnaire, lorsqu’il est dûment rempli, permet de renseigner l’ensemble des indicateurs.

Le porteur de projet, en replissant l’annexe des indicateurs agrégés a donc l’obligation de renseigner l’intégralité des indicateurs agrégés au regard des réponses fournies au sein du questionnaire. Lorsqu’un indicateur est non pertinent, le participant compte pour 0.

**3. Modalités d’obtention des indicateurs communs FSE/IEJ de réalisation et de résultat (indicateurs agrégés)**

Les indicateurs dits agrégés sont stipulés en annexe de la convention et du rapport d’exécution type.

Ils correspondent aux annexes I et II du règlement n°304/2013.

Les indicateurs agrégés de l’annexe I sont à renseigner pour les opérations cofinancées par le seul FSE.

Les indicateurs agrégés des annexes I et II sont à renseigner pour les opérations cofinancées par le FSE et l’IEJ.

Ces indicateurs sont issus de l’agrégation de micro-données.

Ces micro-données correspondent aux données nominatives de chaque participant.

Ces données nominatives sont recueillies au moyen d’un questionnaire, puis compilée au sein d’un tableau récapitulatif, (voire importées au sein d’un système d’information qui procède à une agrégation automatique).

Chaque questionnaire est validé à condition que l’ensemble des données obligatoires soient correctement renseignées.

Les données obligatoires sont réputées renseignées lorsque le participant a répondu à l’ensemble items/questions appelant une réponse.

Les données obligatoires sont :

A l’entrée dans l’opération :

- la date d’entrée du participant,

- les coordonnées du participant à l’entrée,

- le statut sur le marché du travail,

- la durée du chômage le cas échéant,

- le niveau de diplôme,

- la situation du ménage du participant,

A la sortie de l’opération :

- la date de sortie du participant,

- le statut sur le marché du travail,

- l’obtention d’une qualification.

Seules les questions pour lesquelles le participant a la possibilité de cocher l’item « Ne souhaite pas répondre » sont considérées comme non obligatoires.

La collecte de ces micro-données nécessite une maitrise des définitions liées aux indicateurs communs.

Elles doivent par ailleurs cohérentes entre elles.

Les définitions et clefs de cohérence sont regroupées au sein du classeur guide mis à disposition des porteurs de projets et bénéficiaires.

Articulation entre le questionnaire et les indicateurs FSE/IEJ agrégés à calculer :

* **Données à l’entrée dans l’opération**

Le questionnaire participant se divise en 3 feuillets.

Le premier feuillet permet de collecter les données du participant à l’entrée dans l’opération.

Le bénéficiaire s’engage à transmettre ces données dans le mois suivant l’entrée du participant dans l’opération.

Le deuxième feuillet permet de collecter les données du participant à la sortie immédiate de l’opération.

Le bénéficiaire s’engage à transmettre ces données dans le mois suivant l’entrée du participant dans l’opération.

Le troisième feuille permet de collecter les données du participant 6 mois après la sortie de l’opération. Cette collecte est faite par le service gestionnaire en utilisant les coordonnées des participants inscrites sur le premier feuillet. Le porteur de projet n’a donc pas l’obligation de collecter les données à 6 mois. En revanche, il a l’obligation d’informer chaque participant de la collecte ultérieure de sa situation à 6 mois par le service gestionnaire sur la base des coordonnées qu’il aura en amont transmise. Il lui remet le 3ème feuillet dans cette perspective.

Ainsi, les échantillons permettant de calculer ces indicateurs devront inclure des participants ayant quitté les opérations 6 mois avant la fin de l’année de référence (exemple : pour le rapport annuel de mise en œuvre à soumettre en 2017, l’échantillon inclura des participants ayant quitté les opérations soutenues par le FSE entre la mi-2015 et la mi-2016).

Le bénéficiaire s’engage à transmettre cet ultime feuillet au participant et l’informe que le service gestionnaire pourra prendre ultérieurement son attache afin de connaître sa situation 6 mois après la sortie de l’opération. Il lui rappelle que les données le concernant seront anonymisées à des fins de valorisation statistique auprès du grand public et de la Commission Européenne.

La section « Coordonnées du participant à l’entrée dans l’opération » permet à l’autorité de gestion, dans le cadre de la collecte des données à 6 mois, de pouvoir au mieux prendre directement l’attache des participants ou de prendre contact avec le référent identifié si la prise de contact directe s’avère plus fastidieuse que prévu.

La localisation du participant permet également de déterminer s’il alimente l’indicateur CO18. Au regard de la classification DEGURBA recommandée comme base d’appui, l’ensemble du territoire guadeloupéen est classé en zone rurale.

La section « Situation à l’entrée » permet de renseigner à terme les indicateurs communs de réalisation.

Question 1. Statut sur le marché du travail à l’entrée dans l’opération

☐En emploi (R.1.1)

☐En recherche d’emploi – chômeur de longue durée (R.1.2)

☐En recherche d’emploi – non chômeur de longue durée (R 1.3)

☐Inactif – en formation ou en enseignement (stage, école) (R1.4)

☐Inactif – non en formation ou non en enseignement (R1.5)

Le participant ayant coché l’item R1.1 alimente l’indicateur CO05.

Le participant ayant coché l’item R1.2 ou R1.3 alimente l’indicateur CO01.

Le participant ayant coché l’item R1.2 alimente l’indicateur CO02 et l’indicateur CO08 s’il a plus de 54 ans en entrant.

Le participant ayant coché l’item R1.3 alimente l’indicateur CO08 s’il a plus de 54 ans en entrant.

Le participant ayant coché l’item R1.5 ou R1.6 alimente l’indicateur CO03.

Le participant ayant coché l’item R1.6 alimente l’indicateur CO04.

Le participant ayant coché l’item R1.6 alimente aussi l’indicateur CO08 s’il a plus de 54 ans en entrant.

Question 2. La durée du chômage est-elle supérieure à 6 mois continus ?

☐Oui (R2.1)

☐Non (R2.2)

Le participant ayant coché l’item R2.1 et qui se trouve âgé de moins de 25 ans, alimente l’indicateur CO02. Le participant ayant coché l’item R2.1 et qui se trouve âgé de moins de 25 ans a normalement coché l’item R1.2.

Le participant ayant coché l’item R2.2 et qui se trouve âgé de moins de 25 ans, alimente l’indicateur CO01. Le participant ayant coché l’item R2.2 et qui se trouve âgé de moins de 25 ans a normalement coché l’item R1.3.

Question 3. La durée du chômage est-elle supérieure à 12 mois continus ?

☐Oui (R3.1)

☐Non (R3.2)

Le participant ayant coché l’item R3.1 et qui se trouve âgé de moins de 25 ans, alimente l’indicateur CO02. Le participant ayant coché l’item R3.1 et qui se trouve âgé de moins de 25 ans a normalement coché l’item R1.2.

Le participant ayant coché l’item R3.1 et qui se trouve âgé de plus de 25 ans, alimente l’indicateur CO02. Le participant ayant coché l’item R3.1 et qui se trouve âgé de plus de 25 ans a normalement coché l’item R1.2.

Le participant ayant coché l’item R3.2, qui se trouve âgé de moins de 25 ans et qui a coché l’item 2.1, alimente l’indicateur CO02. Il a normalement coché l’item R1.2.

Le participant ayant coché l’item R3.2, qui se trouve âgé de moins de 25 ans et qui a coché l’item 2.2, alimente l’indicateur CO01. Il a normalement coché l’item R1.3.

Le participant ayant coché l’item R3.2, qui se trouve âgé de plus de 25 ans alimente l’indicateur CO01. Il a normalement coché l’item R1.3

Question 4. Quel est le plus haut niveau de diplôme atteint ou l’année d’études la plus élevée à l’entrée dans l’opération ? [Une seule réponse possible]

□ CITE 0 - Inférieur à l’école primaire, vous n’êtes jamais allé à l’école (R4.1)

□ CITE 1 et 2 (scolarité primaire achevée, diplôme secondaire premier cycle = collège (R4.2)

□ CITE 3 et 4 (diplôme secondaire second cycle = bac, BP, BEP…) (R4.3)

□ CITE 5 à 8 (diplôme de l’enseignement supérieur) (R4.4)

Le participant ayant coché l’item 4.1 et qui a atteint l’âge légal de scolarité obligatoire à son entrée dans l’opération, alimentent l’indicateur CO17.

Le participant ayant coché l’item 4.2 alimentent l’indicateur CO09.

Le participant ayant coché l’item 4.3 alimentent l’indicateur CO10.

Le participant ayant coché l’item 4.4 alimentent l’indicateur C011.

Question 5. Vivez-vous dans un ménage où personne n’est en emploi ?

□ Oui (R5.1)

□ Non (R5.2)

Le participant ayant coché l’item 5.1 alimentent l’indicateur CO12.

Question 6. Avez-vous des enfants à charge ?

□ Oui (R6.1)

□ Non (R6.2)

Le participant ayant coché l’item 6.1 et qui a coché plus haut l’item 5.1 alimente l’indicateur CO13.

Question 7 Vivez-vous dans une famille monoparentale avec des enfants à charge ?

□ Oui (R 7.1)

□ Non (R7.2)

Le participant ayant coché l’indicateur 7.1 alimente l’indicateur CO14.

Question 8. Avez-vous une reconnaissance officielle d’un handicap (personne titulaire de l' Allocation adulte handicapé (AAH), d'une pension ou carte d’invalidité, travailleur reconnu handicapé par la Commission des droits et de l’autonomie des personnes handicapées (CDAPH) ou titulaire d'une rente d’invalidité d’un régime de protection sociale obligatoire) ?

□ Oui (R8.1)

□ Non (R8.2)

□ Ne souhaite pas répondre (R8.3)

Le participant ayant coché l’indicateur 6.1 alimente l’indicateur CO16.

Question 9. Etes-vous allocataire de minima sociaux (RSA, allocation spécifique de solidarité, allocation aux adultes handicapés, allocation transitoire de solidarité de remplacement, allocation temporaire d’attente, allocation supplémentaire d’invalidité, allocation de solidarité aux personnes âgées, allocation de veuvage)?

□ Oui (R9.1)

□ Non (R9.2)

□ Ne souhaite pas répondre (R9.3)

Le participant ayant coché l’item 9.1 alimente l’indicateur CO17.

Question 10. Etes-vous migrant (né étranger à l’étranger et résidant en France) ou d’origine étrangère (doté d’au moins un parent né à l’étranger) ?

□ Oui (R10.1)

□ Non (R10.2)

□ Ne souhaite pas répondre / ne sait pas (R10.3)

Le participant ayant coché l’item 10.1 alimente l’indicateur CO15.

Question 11. Etes-vous sans domicile fixe ou confronté à l’exclusion de votre logement ?

□ Oui (R11.1)

□ Non (R11.2)

□ Ne souhaite pas répondre / ne sait pas (R11.3)

Le participant ayant coché l’item 11.1 alimente l’indicateur C018 et CO17.

Question 12. Etes-vous dans l’une des situations suivantes : détenu ou ancien détenu, souffrant de pauvreté en condition de vie, souffrant d’addictions (toxicomanie, alcoolisme)

□ Oui (R12.1)

□ Non (R12.2)

□ Ne souhaite pas répondre / ne sait pas (R12.3)

Le participant ayant coché l’item 12.1 alimente l’indicateur CO17.

* **Données à la sortie immédiate de l’opération :**

L’ensemble des indicateurs de résultat vise à apprécier un changement de situation.

Le participant en recherche d’emploi à l’entrée dans une opération cofinancée par l’IEJ (il a coché l’item 1.2 ou 1.3) et qui suit l’opération IEJ jusqu’à son terme alimente l’indicateur CR01IEJ (confer date d’entrée et date de sortie).

Le participant en recherche d’emploi depuis une longue durée dans une opération cofinancée par l’IEJ (il a coché l’item 1.2) et qui suit l’opération IEJ jusqu’à son terme alimente l’indicateur CR04IEJ (confer date d’entrée et date de sortie).

NB : Les participants FSE comme IEJ sont comptabilisés dans le calcul des indicateurs agrégés, qu’ils suivent l’intervention jusqu’à son terme ou pas.

Exception : certains indicateurs visent à apprécier le nombre de participant ayant suivi l’intervention jusqu’à son terme. Aussi, il est entendu que les participants n’étant pas allé jusqu’au terme ne sont pas comptabilisés ici.

Question 13 : Quel est votre statut sur le marché de l’emploi ?

□ En emploi (y compris indépendant) (R13.1)

□ Bénéficiaire d’une offre d’emploi (R13.2)

□ En recherche d'emploi - chômeur de longue durée (R13.3)

□ En recherche d'emploi - non chômeur de longue durée (R13.4)

□ Inactif - en formation ou en enseignement ou bénéficiaire d’un complément de formation, un apprentissage ou un stage (R13.5)

□ Inactif - non en formation ou non en enseignement (R13.6)

Le participant ayant coché l’item 13.1 et ayant coché plus l’un des items 1.2 à 1.5 alimente l’indicateur CR04.

Le participant ayant coché l’item 13.1 et ayant alimenté les indicateurs CO12 à CO17 (il a donc coché les items 5.1, 5.1 et 6.1, 7.1, 8.1, 9.1 alimente l’indicateur CR05.

Le participant ayant coché l’item 13.1 et ayant coché plus l’un des items 1.2 ou 1.3 alimente l’indicateur CR03IEJ.

Le participant ayant coché l’item 13.1 et ayant coché plus l’un des items 1.2 alimente l’indicateur CR06IEJ.

Le participant ayant coché l’item 13.2 alimente l’indicateur CR02IEJ. Ce participant doit être chômeur à l’entrée dans l’opération et doit donc avoir coché plus haut l’un des items suivants : 1.2 ou 1.3.

Le participant ayant coché l’item 13.2 alimente l’indicateur CR05IEJ. Ce participant doit être chômeur de longue durée à l’entrée dans l’opération et doit donc avoir coché plus haut l’item 1.2.

Le participant ayant coché l’item 13.2 alimente l’indicateur CR08IEJ. Ce participant doit être inactif à l’entrée dans l’opération et doit donc avoir coché plus haut l’un des items suivants : 1.5 ou 1.6.

Le participant ayant coché l’item 13.3 alimente l’indicateur CR01 à condition de ne pas avoir coché plus haut l’item 1.2 ou 1.3 (l’indicateur de résultat vise à apprécier un changement de situation). Il a en revanche coché les items 1.5 ou 1.6 car il doit être inactif à l’entrée dans l’opération.

Le participant ayant coché l’item 13.3 alimente l’indicateur CR05 à condition d’avoir coché plus haut les items 5.1, 5.1 et 6.1, 7.1, 8.1, ou 9.1. Il alimente les indicateurs C012 à CO17 en tant que personne défavorisée.

Le participant ayant coché l’item 13.4 alimente l’indicateur CR01 à condition de ne pas avoir coché plus haut l’item 1.2 ou 1.3 (l’indicateur de résultat vise à apprécier un changement de situation). Il a en revanche coché les items 1.5 ou 1.6 car il doit être inactif à l’entrée dans l’opération.

Le participant ayant coché l’item 13.4 alimente l’indicateur CR05 à condition d’avoir coché plus haut l’un des items suivants : 5.1, 5.1 et 6.1, 7.1, 8.1 ou 9.1. Il alimente les indicateurs C012 à CO17 en tant que personne défavorisée.

Le participant ayant coché l’item 13.5 alimente l’indicateur CR02 à condition de ne pas avoir coché plus haut l’item 1.4.

Le participant ayant coché l’item 13.5 alimente l’indicateur CR05 à condition de ne pas avoir coché plus haut l’item 1.4 et d’avoir coché l’un des items suivants : 5.1, 5.1 et 6.1, 7.1, 8.1, 9.1.

Le participant ayant coché l’item 13.5 et qui a coché plus haut l’item 1.2 ou 1.3 peut alimenter l’indicateur CR03\_IEJ.

Le participant ayant coché l’item 13.5 et qui a coché plus haut l’item 1.2 peut alimenter l’indicateur CR06\_IEJ.

Le participant ayant coché l’item 13.5 et qui a coché plus haut l’item 1.5 peut alimenter l’indicateur CR09\_IEJ.

Le participant ayant coché l’item 13.5 peut alimenter l’indicateur CR10\_IEJ à la condition de ne pas avoir coché plus haut l’item 1.4 (l’indicateur de résultat vise à apprécier un changement de situation).

Le participant ayant coché l’item 13.6 alimente l’indicateur CR07IEJ.

Question 14 : Avez-vous obtenu une qualification au terme de votre participation ?

□ Oui (R14.1)

□ Non (R14.2)

Le participant ayant coché l’item 14.1 peut alimenter l’indicateur CR05 à condition d’avoir coché plus haut l’un des items suivants : 5.1, 5.1 et 6.1, 7.1, 8.1, 9.1.

Le participant ayant coché l’item 14.1 peut alimenter l’indicateur CR03\_IEJ à condition d’avoir coché plus haut les items 1.2 ou 1.3

Le participant ayant coché l’item 14.1 peut alimenter l’indicateur CR06\_IEJ à condition d’avoir coché plus haut l’item 1.2.

Le participant ayant coché l’item 14.1 peut alimenter l’indicateur CR09\_IEJ à condition d’avoir coché plus haut les items 1.5 ou 1.6.

* **Données 6 mois après le terme de l’opération :**

L’ensemble des indicateurs de résultat vise à apprécier un changement de situation.

Question 15 : Quel est votre statut sur le marché de l’emploi

□ En emploi (y compris indépendant) (R15.1)

□ Bénéficiaire d’une offre d’emploi (R15.2)

□ En recherche d'emploi - chômeur de longue durée (R15.3)

□ En recherche d'emploi - non chômeur de longue durée (R15.4)

□ Inactif - en formation ou en enseignement ou bénéficiaire d’un complément de formation, un programme de formation menant à une qualification, un apprentissage ou un stage (R15.5)

Le participant ayant coché l’item 15.1 peut alimenter l’indicateur CR06 à condition de ne pas avoir coché plus haut l’item 1.1.

Le participant ayant coché l’item 15.1 peut alimenter l’indicateur CR08 à condition de ne pas avoir coché plus haut l’item 1.1 et d’être âgé de plus de 54 ans.

Le participant ayant coché l’item 15.1 peut alimenter l’indicateur CR09 à condition d’avoir coché plus haut l’un des indicateurs suivants : 5.1, 5.1 et 6.1, 7.1, 8.1, 9.1

Le participant ayant coché l’item 15.1 peut alimenter l’indicateur CR11IEJ. Pour rappel, le participant IEJ ne peut être en emploi à l’entrée dans l’opération (NEET).

Le participant ayant coché les items 15.1 et 16.1 alimente l’indicateur CR12IEJ.

Le participant ayant coché l’item 15.2 alimente l’indicateur CR02IEJ à condition qu’il ait coché plus haut les items 1.2 ou 1.3.

Le participant ayant coché l’item 15.2 alimente l’indicateur CR05IEJ à condition qu’il ait coché plus haut l’item 1.5.

Le participant ayant coché l’item 15.3 ou 15.4 n’alimente aucun indicateur de résultat à 6 mois.

Les participants ayant coché l’item 15.5 alimente l’indicateur CR10IEJ.

Le participant ayant coché l’item 15.6 n’alimente aucun indicateur de résultat à 6 mois.

Question 16 : Si vous êtes en emploi, s’agit-il d’un emploi d’indépendant ?

□ Oui (R16.1)

□ Non (R16.2)

Le participant ayant coché l’item 16.1 alimente l’indicateur CR12 IEJ.

Question 17 : Jouissez-vous d’une meilleure situation sur le marché du travail ? (actif passant d’un emploi précaire à un emploi stable, et/ou du sous-emploi au plein emploi, et/ou d’un emploi nécessitant un niveau supérieur de compétences et de qualifications, impliquant davantage de responsabilités, et/ou bénéficiant d’une promotion)

□ Oui (R17.1)

□ Non (R17.2)

Le participant ayant coché l’item 17.1 alimente l’indicateur CR07. Ce participant doit avoir été en emploi à son entrée dans l’opération et avoir donc coché plus haut l’item 1.1.